

Sous le haut patronage de Mr le Ministre de la Santé publique
Under the patronage of the Minister of the Public Health



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ORDRE NATIONAL
DES MÉDECINS DU CAMEROUN

CAMEROON
MEDICAL COUNCIL
GENERAL ASSEMBLY

source
Tangui[®]

24 - 25 NOVEMBRE 2017

MAISON DU MEDECIN - YAOUNDE

THÈMES : ASSURANCE MALADIE & EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

24TH - 25TH NOVEMBER 2017

MAISON DU MEDECIN - YAOUNDE

THEMES : HEALTH INSURANCE AND ILLEGAL PRACTICE OF MEDICINE



source
Tangui[®]



Pureté et Qualité au service de l'Expertise Médicale

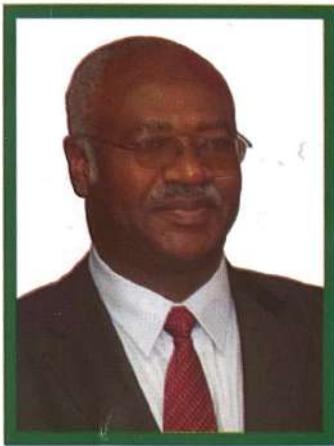


SEMC, l'Expert en Eaux Minérales

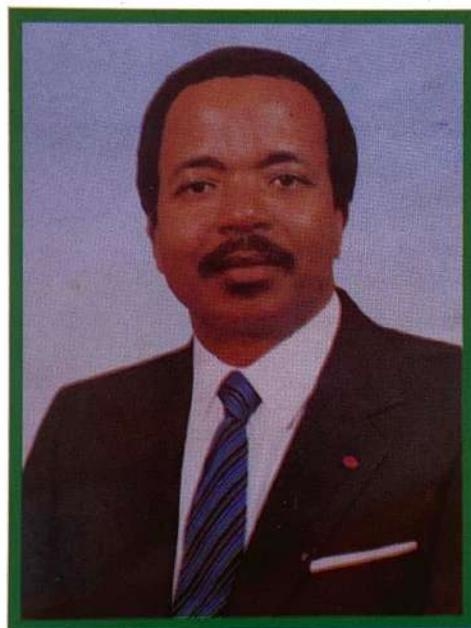
Je suis la Pureté, je suis la Qualité



Groupe SABIC



*Mr le Premier Ministre de la
République du Cameroun
Philémon Yang*



*Son Excellence le Président
de la République du Cameroun
Paul Biya*



*Mr le Ministre de la Santé
André Mama Fouda*

EDITORIAL



En guise d'éditorial je voudrais vous faire partager la réaction d'un éminent médecin retraité quand nous lui avons annoncé l'imminence de l'assurance maladie dans notre pays ; « Mon fils je serais heureux de voir cela avant de m'en aller, tu ne peux pas imaginer le dilemme d'un praticien de ne pouvoir sauver un patient pour manque de moyen, ça s'apparente à de la complicité passive de crime »

Ces propos peuvent paraître excessifs mais tout médecin en faisant son examen de conscience peut comprendre que tous les patients ne sont pas égaux devant les soins et ceux-ci deviennent de plus en plus onéreux.

L'avènement de la couverture médicale pour toutes les populations viendra mettre un terme à cette espèce d'apartheid médical que nous vivons aujourd'hui.

A l'instar de la plupart des pays développés et même de quelques pays africains (Rwanda, Côte d'Ivoire, Ghana, Gabon etc...) notre pays a décidé de mettre en œuvre ce vieux projet que nous appelions de tous nos vœux.

Nous ne pouvons que saluer cette initiative qui est à n'en point douter un des projets majeurs sinon le projet le plus important de notre système de santé. Ce système permettra non seulement de libérer le praticien des contraintes administratives mais aussi d'assainir la profession. Il n'est pas acceptable que l'on dénombre à ce jour plus de 3058 formations sanitaires illégales dans notre pays. Ces structures illégales sont souvent le lieu

des mauvaises pratiques médicales qui ternissent l'image de notre noble profession. Ces structures ne doivent en aucun cas être conventionnées par l'assurance maladie à venir.

Je souhaite donc au nom de tous les médecins de notre pays que nos dirigeants finalisent au plus vite ce projet que tous le camerounais attendent.

Nous sommes tous des mendiants de cette Couverture Sanitaire Universelle.

As an editorial I would like to share with you the reaction of a prominent retired doctor when we told him about the imminence of health insurance in our country; I quote "My son I would be happy to see this before leaving, you can hardly imagine the dilemma of a practitioner not being able to save a life for lack of means, it is quite similar to passive complicity of crime".

These remarks may seem excessive, but any doctor who looks into his conscience can understand that patients are not all equal before health care and these are becoming more erroneous by the day.

The advent of medical coverage for all will put an end to this sort of medical apartheid which we are enduring today.

Like most developed countries and even some African countries (Rwanda, Ivory Coast, Ghana, Gabon etc ...) our country has decided to implement this old project upon which we cast all hope.

We can only welcome this initiative which is undoubtedly one of the major if not one of the most important projects of our health system. This system will not only liberate the practitioner from administrative constraints but will also clean up the profession. It is unacceptable that there are currently more than 3058 illegal health facilities in our country. These illegal structures are most often the arena of medical malpractices which tarnish the image of our noble profession. These centers must in no way benefit from the future health insurance in question.

On behalf of all the doctors of our country I wish that our leaders finalize this project which all Cameroonians are waiting for as soon as possible.

We are all beggars of this Universal Health Coverage.

PROGRAMME

24 NOVEMBRE 2017

■ 8H - 9H : Accueil et installation des participants

9H-11H :

- Cérémonie d'accueil des nouveaux lauréats en médecine 2017
- Conférence magistrale sur l'éthique et la déontologie
- Cérémonie des Awards

■ 11H -12H : Bilan des activités de l'ONMC au cours de l'exercice 2016-2017

- Activités administratives par le SG
- Bilan financier par le Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapport auditeur externe
- Echanges

■ 12H - 14H : Cérémonie officielle d'ouverture

- Discours du Président de l'ONMC
- Discours du Président de l'ONPC pour la plateforme
- Discours d'ouverture du MINSANTE
- Visite des stands
- Pause-café

■ 14H-15H30 Exposés sur l'assurance maladie au Cameroun

- Communication du Minsanté ou de son représentant ;
- Communication du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale ou de son représentant ;
- Communication des Syndicats des Médecins.

■ 15H30-16H :

- Rappels des procédures d'inscription, d'installation en clientèle privée et d'exercice de la médecine de travail suivis des échanges ;

■ 16H-18H :

- Communication Orange Cameroun
- Travaux en atelier
- Réunion de la plateforme des Ordres Professionnels de la santé (Médecins, Pharmaciens et Chirugiens-Dentistes)

■

- 18H : Repas

25 NOVEMBRE 2017

■ 9H-10H : Séance plénière Restitution des travaux des différentes commissions

■ 10H-11H : Résolutions et discours de clôture

- Conférence de presse

NOVEMBER 24th, 2017

■ 8:00 AM - 9:00 AM : Reception and installation of participants

■ 9:00 AM - 11:00 AM :

- Welcoming ceremony for the new 2017 medical prize-winners
- Master lecture on ethics and deontology
- Awards Ceremony

■ 11:00 AM - 12:00 AM : Review of CMC activities during the 2016-2017 fiscal year

- Administrative activities by the Secretary General
- Balance sheet by the Treasurer
- Report from the auditor
- External Auditor's report
- Exchanges

■ 12 : 00 AM - 2:00 PM : Official Opening Ceremony

- Speech by the CMC President
- Speech by the NPSC President for the Platform
- Ministry of Public Health Opening Speech
- Visit of various stands
- Coffee break

■ 2 : 00 PM - 3:00 PM : Exposés on health insurance in Cameroon

- Word by the Minister of Public Health or his representative
- Word by the Minister of Labor and Social Security or his representative
- Word by the Doctor's Union

■ 3 : 00 PM - 4:00 PM : Recall on the procedures of registration, installation into private practice and exercise of occupational medicine by the Secretary General followed by exchanges

■ 4:00 PM - 6:00 PM :

- Orange Cameroon communication
- Workshop work
- Meeting of the Professional Health Orders platform (Doctors, Surgeons, Dentists and Pharmacists.

■ 6:00 PM : Dinner

NOVEMBER 25th, 2017

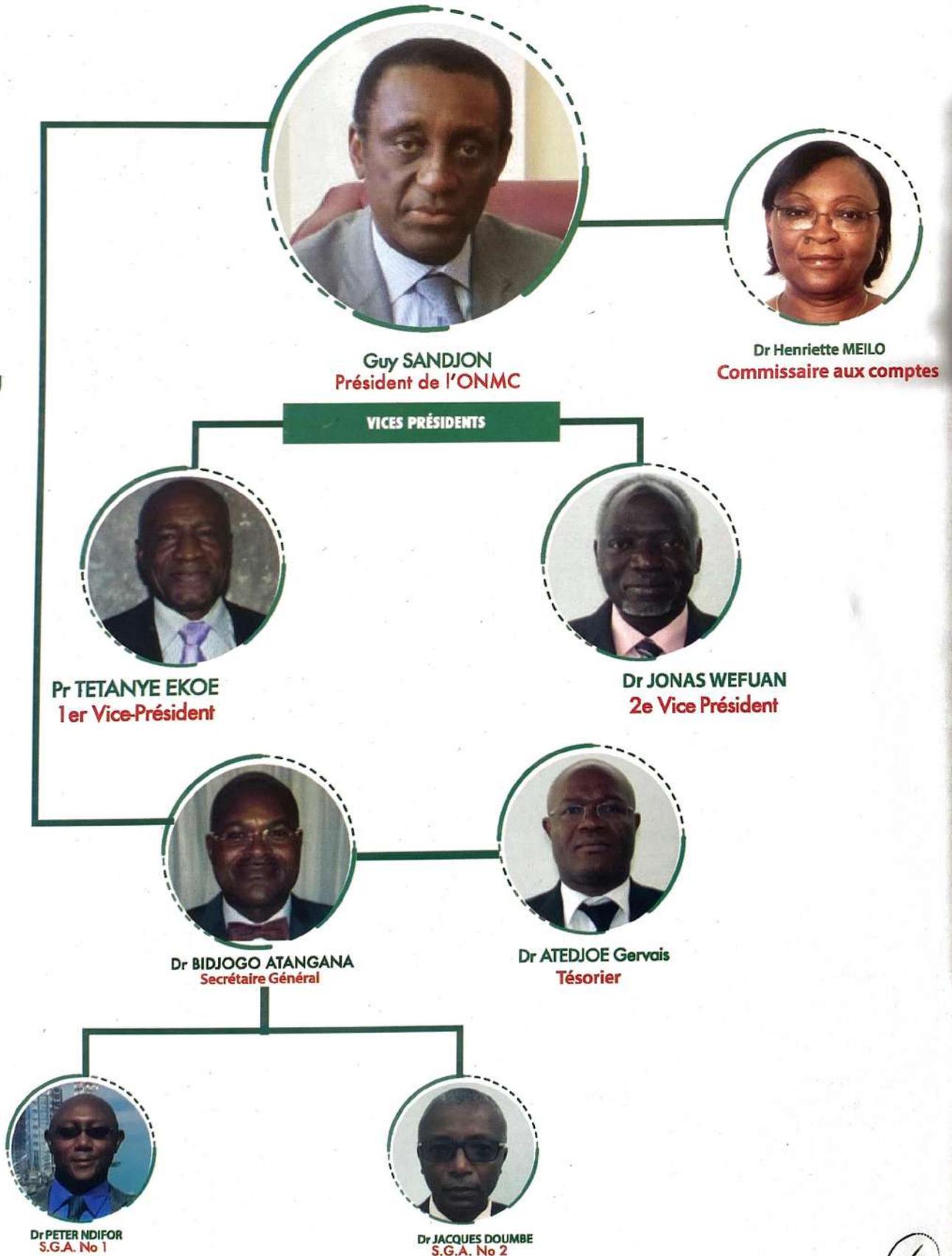
■ 9:00 AM - 10:00 AM : Plenary session Restitution of the work of the various committees

■ 10:00 AM - 11:00 AM : Resolutions and Closing Speeches

- Press conference

CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

MEMBRES DU BUREAU



CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

MEMBRES DU CONSEIL



Dr FOKAM Josephine



Dr NDEMEYAMA
MOBITANG



Dr FONGANG Emmanuel



Dr Théophile KAMGUEP



Dr NGALLE MBONJO Jean
Marc



Dr MARIUS BILOA



Pr ASHUNTANTANG
Gloria



Dr Oumarou ABDOURAMANI



Dr Emilienne MOUNE

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'APPEL



Dr. NAMATA ELANGWE



Dr. Jean Louis JON



Dr Christian TZEUTON



Dr Michel TCHOUAMO

REPRESENTANTS DE L'ONMC

REPRESENTANTS REGIONAUX

Région de L'Adamaoua :	Dr Mathieu YADJI
Région du Centre :	Dr Henri MBARGA
Région de l'Est :	Dr Huguette NGUELE
Région de l'Extrême Nord :	Dr Hamadou NASSOUROU
Région du littoral :	Dr Rodolphe FONKOUA
Région du nord :	Dr Oumar ZAKE
Région du Nord Ouest :	Dr Leo AYUK NJOCK
Région de l'Ouest :	Dr Jules Hilaire FOCKA FOCKA
Région du Sud :	Dr Edmond Cyrille ADJEMBE
Région du Sud Ouest :	Dr Etienne ASONGANYI

REPRESENTANTS DE LA DIASPORA

Allemagne :	Dr Alain NGUENTO
Angleterre :	Dr Aloysius MBAKO
Belgique :	Dr William NGATCHOU
Etats-Unis (Washington) :	Dr Joseph NKWANYOU
France :	Dr Dieudonné KENMOGNE
Italie :	Dr Jean Paulin MBISSOKO
Mali :	Dr Cédric SEUMO
Sénégal :	Dr DANIEL YONGA

REPRESENTANTS INSTALLES DANS LES GRANDES FORMATIONS HOSPITALIERES

Hôpital Laquintinie de Douala :	Dr NDOM IDJEM épouse EBONGUE MANGA
Hôpital Gynéco Obstétrique de Douala :	Dr Robert TCHOUNZOU
Hôpital Général de Douala :	Pr Yacouba MAPOURE

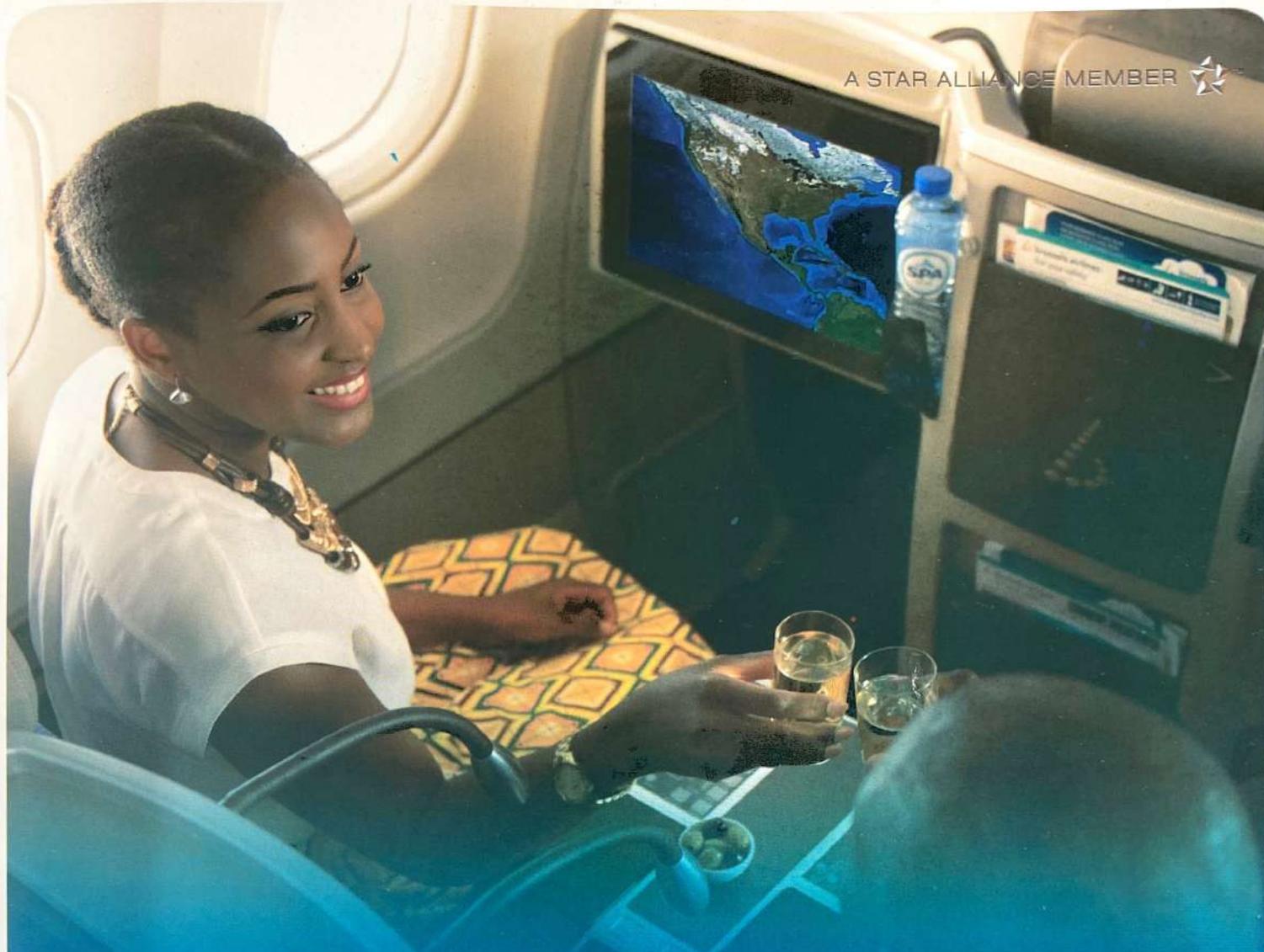
INSTALLATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ONMC / INSTALLATION DE LA REPRÉSENTANTE DE L'HÔPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA

Le 29 septembre 2017, le **Dr Marie-Solange NDOM-EBONGUE**, Cardiologue, a été installée comme Représentant de l'ONMC à l'Hôpital Laquintinie de Douala, par le président Guy SANDJON et son équipe. Pour rappel l'Hôpital Laquintinie, hôpital de niveau central avec à sa tête le Pr Louis Richard NJOCK compte plus de 116 médecins.

Le Dr MS NDOM-EBONGUE s'est engagée à promouvoir au sein de l'hôpital, le respect des valeurs d'éthique et de déontologie médicale et à être une courroie entre l'ONMC et les médecins de l'Hôpital Laquintinie. A cette occasion le recueil des textes qui régissent la pratique médicale au Cameroun lui a été remis et elle a promis d'en faire bon usage.



A STAR ALLIANCE MEMBER 



VOYAGEZ AVEC STYLE.

Profitez de nos nouveaux prix
Business irrésistibles !

 BUSINESS

brusselsairlines.com

DÈS
1.285.620_{FCFA*}
VERS L'EUROPE

NOTRE
DESTINATION,
VOTRE SOURIRE.



**brussels
airlines**

*Sous réserve des disponibilités.

SOUVENIR...SOUVENIR, RETRO...RETRO

A l'occasion de la dernière Assemblée Générale du 21 Novembre 2015, on parlait déjà d'exercice illégal de la médecine ; à cette époque il y avait un millier de structures illégales. Aujourd'hui nous en sommes à 3058 répertoriées voire plus. Ce fléau est un véritable cancer pour notre profession, c'est pourquoi l'interview que le Président de l'ONMC avait donné il y a deux ans est toujours d'actualité. Jugez-en.



Guy SANDJON
Président de l'ONMC

Bonjour Mr le Président, qu'appelle-t-on exercice illégal de la médecine ?

Réponse :

C'est le fait d'une part d'exercer la médecine sans en avoir qualité ou sans autorisation, et d'autre part de favoriser une autre personne à le faire.

On parle de près d'un millier de formations médicales illégales dans notre pays, que fait l'ONMC face à cette situation ?

Réponse :

Le Minsanté a décidé de combattre ce fléau depuis 1 an, et l'ONMC l'accompagne dans ce combat difficile. Comme tout organe de régulation, nous assumons nos responsabilités, afin de protéger la santé de nos concitoyens car généralement, ces structures pirates sont dangereuses. Aussi, nous ordonnons souvent la fermeture pure et simple. Pour exemple les cabinets des faux Docteurs TOUKAM et PETSOKO qui utilisaient certains medias pour escroquer les populations.

Y a-t-il des suites judiciaires ?

Réponse :

Oui bien sûr, la loi prévoit un emprisonnement de 6 mois à 18 mois avec une amende pour ces faussaires et leurs complices. Nous avons fait incarcérer 2 à Yaoundé à la prison de Kondengui et récemment 1 à Dschang. Il est vrai que les procédures sont parfois longues et difficiles.

Justement, il se chuchote que ces pseudo médecins ont des complicités haut placées

Réponse :

N'exagérons rien si vous me donnez le nom d'un seul membre du Conseil concerné, et si la complicité est établie, dans la minute qui suit il sera sanctionné, avec l'ONMC c'est "Tolérance zéro"

Et au niveau du ministère ?

Réponse :

Pour être honnête, il y a effectivement ici et là des fonctionnaires véreux qui favorisent ce désordre mais dès que nous le constatons, nous en parlons à Mr le Ministre pour que les mesures appropriées soient prises. Donc nous sommes en phase avec la tutelle dans cette lutte difficile mais nécessaire.

Je vous remercie.

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

1 - Sud Ouest



DR. ASONGANYI D. N. E.

REGIONAL BUREAU

SOUTH WEST REPRESENTATIVE : DR ETIENNE ASONGANYI
SECRETARY GENERAL : DR NKOONLACK CYRIL
TREASURER : DR SAMUEL TITA FON
ADVISERS: DR CHUWANGA JOHN, DR FOKUM DR, ADEH SYLVESTER

Put in place: May 28th 2016 in the Second Edition of the South West Regional Assembly in Limbe.

ACTIVITIES DONE SO FAR.

THE SECOND EDITION OF THE SOUTH WEST MEDICAL COUNCIL REGIONAL ASSEMBLY

This took place in Fini Hotel in Limbe on the 28th of May 2016 and saw the installation of the current bureau of the medical council. It was attended by about 75 Medical doctors, journalists and administrative dignitaries; including.

- The president of CMC,
- the Vice president CMC,
- The 1st Vice SG of the Medical Council
- The regional delegate of public health,
- The 1st Vice SDO for Fako.

An important Continuous Medical Education presentation featured mental health in the South West Region and the way forward with medical council activities.

This day ended with a grand gala at the Fini hotel restaurant in which 8 medical doctors receive honours from the regional bureau for their excellence in the profession.

THE CLINICAL MEETING

This had been the main activity of the region that brings doctors together. Has been on hold for a while due to the lack of sponsors, who have been reluctant to take up the clinical meeting because of the prevailing social climate in South West region. The last of the clinical meeting took place in Capitol hotel Buea in February 2016. It featured diverse discussions on Arrhythmia and fake medications from various medical experts.

MEDICAL AND ETHICAL LECTURES TO THE GRADUATING CLASS OF UNIVERSITY OF BUEA AND SWEARING IN OF THE GRAUATING CLASS.

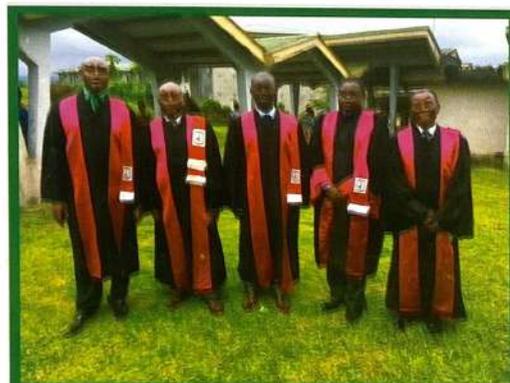
This was done for the 4th Batch (2016), from the 18th of July 2016 to the 20th of July 2016. Swearing in was later done on the 3rd of August 2016, since this batch did not have a CMC team to swear them in on the day of their graduation.

For the 5th batch (2017) Batch lectures were carried out on the campus from the 30th of August 2017 to the 1st of September 2017.

Swearing -in was done for the 5th batch on the 6th of October 2017.

FUNERAL MEDICAL HONOURS FOR FALLEN COLLEAGUES

On the 31st of March 2017, the regional bureau lead the South West doctors to give a befitting funeral honours program to the Late Dr. Akam at the Limbe regional Hospital. This featured the attendance of more than 160 Medical doctors from various works including medics from Littoral region. This was followed by a reception at Mile one. A team from the CMC later on visited the widow at home to give her the package from the contribution of doctors.





DR LÉO AYUK NJOCK

a) Administration

■ **Fonctionnement**

The NW regional representation is functioning despite the fact that we do not have a formal office. We are using our various offices at the Delegation of Health and we use all available meetings to make known our activities.

Treasurer is RTG Coordinator for HIV program: Dr Tayong Gladys

Sec. Gen. is the Director of Santa District Hospital: Dr Jude Berinyuy Cholong.

■ **Inscriptions**

Newly qualified doctors are asked to register directly with the CMC offices in either Douala or Yaoundé and they are actually doing so as we can verify from their receipts. We also encourage doctors in the region not yet registered to do so in the Douala or Yaounde offices.

Reunions

As a council office, we have never had a meeting. We have a doctors meeting once a month, where we discuss issues of the Medical Profession and in every meeting involving doctors in the region, we make sure we give information from the Medical Council.

■ **Inspection**

The RDPH NW was recently notified from the Governor's office that a fake doctor was operating in one health area in Bamenda Health District after receiving reports from the community. The lady was convoked by the delegate who drew my attention to this case. On cross examination, we discovered that the lady in question was a state registered nurse who graduated in 1996 in Cameroon. She worked in Douala for sometime in a private clinic, and then later travelled to Nigeria, Calabar, where she spent 3 years and never even attended a medical school, but came back with a fake certificate titled Doctor Certificate of Attestation, in which it was written that she completed 9 years of medical school. After serious interrogation she confessed never attended medical school and explained the circumstances. We advised her to refrain from such attitude, to stop all her activities, and that if we get a report again that she has consulted anyone she will be arrested immediately. We advised her to seek for a job as a Registered nurse. A report has been written to the Governor to this effect.

We also received a note from the Minister of Health asking us to send a report after an inspection of a clinic held by some civil servants who were transferred to other regions. The inspection was done and the report sent to the minister. Later on we were asked by the National Council executive to send a list of five to six illegal health facilities in the region for consideration for closure. This list was compiled and sent.

We participate regularly in the activities of the regional committee for the fight against illegal practice of medicine and use of illegal drugs. We recently caught a consignment of smuggled drugs that we burnt almost immediately after multiple tribulations.

■ **Situation de l'exercice en clientele privée**

See table below.

2 - Nord Ouest

b) Finances

■ **Cotisations (sieg, cotisation annuelles)**

Members are contributing directly to the Medical Council's account. However we are having some few challenges. A movement called SYMEC was created and at a point in time they were like they will not be paying their annual contributions because the

Medical council does not do anything for them. After discussions with the Executive Bureau, since the President is based in Bamenda, we agreed that membership to SYMEC will be conditioned by full registration to the council and regular contributions. Unfortunately we are facing socio-political unrest in the region that makes mobilization towards contributions a real difficulty. However whenever possible we do not hesitate to remind colleagues of their contributions.

■ **Dons ou legs**

We have not registered any gifts so far.

■ **Formation continue**

Within our monthly meetings, we have a theme that is developed by one of us and presented on PowerPoint, followed by discussions. New insights in our field like research findings are also given and documents disseminated to all the members.

c) Formation medicale

(Modalites et conditions des stages hospitaliers)

As institutions training Doctors in the Region, the University of Bamenda's students are in the 6th year and are doing clinicals in Hospitals. The Regional Hospital Bamenda is the main site for these clinicals, since most teachers in the University practice there. Students are divided in the various services of the hospital and work both day and night. They are being supervised by their teachers who work in the hospital. The Catholic University Faculty of Health science is also opened in Kumbo, with Shisong Catholic Hospital being their teaching Hospital.

d) Relation avec les autres

Ordres Professionnels et Administrations.

We have very good relations with other Professional councils like the Council of Pharmacists, Nurses and Dentists, with whom we work together. We recently held a meeting with the council of Opticians trying to regulate the practice in the region. With the Health Delegation, we have no problem since we are also part of it. Anything concerning the council is addressed to the Delegation of Health and will get to us surely for action.

e) Difficulties

Our main difficulty is to run our office. We already appreciate the gesture made by the executive to provide us with some means to be able to run our offices. We definitely need more to purchase basic office material like paper, ink, we need means for photocopies, transmission of documents, telephone calls. We need means to organize meetings, seminars to inform colleagues on the work of the Medical council.

■ **Projets eventuels**

We are planning to organize a regional General Assembly, to formally constitute our regional representation and adopt means and ways to better protect the interest of doctors in our region. The sociopolitical situation of the region does not permit us to do so.

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

3 - Nord Ouest

■ Situation of private practice in NWR

No	Formation Hospitaliere	District	No de medecins
1	St. Theresa Cath. Medical Centre Mambu	BAFUT	1
2	Bali Catholic IHC	BALI	1
3	Alpha Royal Clinic	BAMENDA	1
4	Mezam Polyclinic	BAMENDA	3
5	Nkwen Baptist HC	BAMENDA	1
6	Providence Polyclinic	BAMENDA	1
7	St Blaise Clinic	BAMENDA	1
8	St Francis MHC Ntasen	BAMENDA	1
9	St.Mary Soledad Catholic HC	BAMENDA	3
10	Greenfield Medical Centre	BAMENDA	1
11	Social Insurance HC (CNPS)	BAMENDA	1
12	Foundation Clinic	BAMENDA	1
13	God Will Clinic	BAMENDA	1
14	Mount Zion Clinic	BAMENDA	1
15	Bamenda Station Polyclinic	BAMENDA	2
16	People clinic	BAMENDA	1
17	St. John of God Catholic HC	BATIBO	1
18	Njinikom Catholic Hospital	FUNDONG	5
19	Mbingo Baptist Hospital	FUNDONG	7
20	Shisong Catholic Hospital	KUMBO EAST	8

21	Banso Baptist Hospital	KUMBO WEST	6
22	Acha-Tugi Presbyterian Hospital	MBENGWI	2
23	Holy Family Medical Centre	SANTA	2
24	St. Martin Catholic HC Wum	WUM	1
25	St Joseph Catholic HC Widikum	Batibo	1
26	Juphil clinic	Bamenda	1
27	Abi's specialist clinic	Bamenda	1
28	St Louis Clinic	Bamenda	1
29	Hope clinic	Bamenda	1
30	St Ann Medical RG	Bamenda	3
31	Ringland Medical	Bamenda	3
32	World Hospital	Bamenda	1
33	Trust in the Lord Clinic	Bamenda	??
34	Good Samaritan Polyclinic	Bamenda	??

4 - Nord

De janvier au 30 octobre 2017, Le bureau régional du nord a eu à organiser plusieurs réunions du bureau régional. Le point saillant portait sur la sensibilisation des confrères sur les activités et les combats de l'ONMC pour redorer l'image de la corporation.

REGIONAL BUREAU



REPRESENTANT REGIONAL
Dr OUMAR ZAKE



TRESORIER/SG REGIONAL
Docteur NGANDA Roger



CONSEILLERE
DOCTEUR SOUAIBOU HADIDJA

Ce rapport va s'articuler sur les points suivants :

- L'exercice illégal de la médecine
- Les conflits entre les médecins
- La formation continue
- Les états financiers
- Divers/préoccupations des confrères
- Dossiers inscription au tableau et en clientèle privée

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

4 - Nord

a) Sur l'exercice illégal de la médecine

- Nous avons exhorté les confrères à se procurer du livret des textes de base relatives à l'exercice de la médecine au Cameroun, le lire et s'en approprier afin de se conformer à la réglementation en vigueur pour que nul n'ignore la loi.;
- Nous avons fait une descente conjointe avec a DRSP sur le terrain afin de recenser les formations sanitaires illégales implantées dans la zone de Garoua urbain dans un premier temps. Les conclusions et constats sont les mêmes que ceux contenus dans le rapport de 2016 à savoir.

N°	Structures	Localisation	Pièce Légales	Observations
01	Cabinet Médical « ICARE » Tél : 95 71 50 53 Docteur MAHONDE DADAL, N°6169	Lainde	Néant	Structure illégale Dossier déposé au siège ;A sceller
02	Cabinet Médical « AL HAMDou LILLAHI » Tél : 99 69 75 14	Marouaré	Non conforme	Structure illégale A sceller
04	CARE HELP CAMEROUN /CENTRE DE SANTE LA VISION ? B.P : 2509, Tél : 77 62 58 01	Petit paris	Néant	Structure illégale Persiste dans son exercice illégal. A sceller.
05	« CHINESE MEDICAL » Tél : 95 71 50 53	Kilomètre cinq	Néant	Structure illégale .A sceller

Au vue des constats sans appel, il ressort que toutes les formations sanitaires sus citées dans la zone de Garoua Urbain sont illégales.

A ce titre, nous suggérons que, des actions coercitives avec scellées des dites structures soient menées sans délai étant donné que ces opérateurs ne se conforment pas à la réglementation malgré les mises en gardes.

b) Conflits entre médecins et plaintes des malades :

- Pendant toute cette période nous n'avons pas reçu des plaintes des malades ou d'autres usagers contre les médecins exerçant dans la région du nord.

Conflit entre médecins : **Affaires DR NGANDA et DR KENGNE** : conflit portant sur les prestations de médecine de travail au sein de l'entreprise PRIME POTOMAC. Nous sommes entrain de tenter une conciliation au niveau régional.

c) Formation continue

- Un séminaire sous la prise en charge des hépatites virales
- Un EPU sur la prise en charge des HTA en 2017
- Diagnostic et traitement des infections urinaires chez le nourisson.

d) Etats financiers

Pour mémoire et à présenter en fin d'année, mais tous les bordereaux de versements reçus et certifiés par nos soins ont été transmis par mail au siège : le SP et le Trésorier sont a mesure de tirer un état financier rapproche sous réserve.

Nous avons néanmoins adressé des correspondances y relatives à tous les confrères exerçant dans la région. Nous espérons récolter les dividendes dans les jours et mois avenir.

e) réoccupations diverses et divers

Les confrères ont soulevé à chaque fois les problèmes suivant :

- *Besoin des caducées nominatives qui marquent selon eux leur appartenance à la corporation ;*
- *L'établissement des cartes professionnelles Informatisées ;*
- *Souhaitent la visite du Président ou du SG pour galvaniser et sensibiliser plus les confrères ;*
- *Souhaitent acquérir le livre vert des textes de bases. Les confrères titulaires du DES/CES souhaitent que le verrou de l'obtention de l'agrément du MTSS, qui conditionne l'exercice de leur art en entreprise soit levé comme dans d'autres pays Africains ou une simple déclaration auprès de l'inspection du travail avec dépôt de son diplôme certifié et de l'inscription à l'ordre suffisent.*

f) Dossiers d'inscriptions à l'ordre et d'installation en clientèle privée :

- Nous n'avons pas reçus de dossier d-inscription au tableau de l'ordre au niveau de la Représentation cette année 2017.
- La demande de création, d'ouverture et d'installation en clientèle privée du **DR MAHONDE DADAL** introduite et enregistrée sous le numéro **156 le 2 avril 2015** au siège n'a pas eu de suite jusqu'à ce jour.
- La demande d'installation en clientèle privée du **DR FONGUAZI PROTEST** a été déposée au siège le **29 juillet 2017** et est en cours de traitement ; il ya des pièces complémentaires à fournir (dixit SP/siège OMNC YDE)

Voilà en quelques mots, Monsieur le Président et chers membres du conseil la quintessence des activités par nous menées, sur le terrain pendant cette période de référence.

**Le Représentant du Nord
DR OUMAR ZAKE**

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

5 - Littoral



Dr RODOLPHE FONKOUA
Représentant régional de
L'ONMC LITTORAL

Il y a eu au total 13 réunions ces deux dernières années au cours desquelles des multi^les dossiers ont été étudiés tels que :

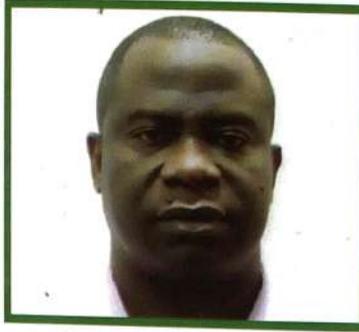
- **Six (06) plaintes de patients contre des médecins pour négligence ou erreur médicale ayant entraîné le décès de leurs propres. Actuellement une clinique à Douala est en procès avec une patiente qui demande réparations.**
- **Deux (02) plaintes de médecins à médecin à médecin pour manquements graves à la déontologie médicale et relations entre confrères.**
- **Une (01) plainte pour délivrance de faux certificats médico-légaux à une conjointe dans une procédure de divorce.**
- **Plusieurs autres dossiers pour exercice illégale de la profession médicale sont en cours et aussi des promoteurs des structures illégales ont été interpellés pour la mise en règle de leur dossier administratif.**
- **Un faux médecin a été appréhendé et déféré à la prison centrale de New-Bell. Enfin un autre faux médecin gynécologue comparait actuellement au Tribunal de Première Instance de Douala.**

Plusieurs autres dossiers sont actuellement en cours d'instruction à la représentation.

**Rapport présenté par
Dr NDOBO Pauline**

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

6 - Centre



DR HENRI MBARGA

Depuis notre prise de fonction il y a environ un an en tant que représentant régional pour le centre de l'Ordre des médecins, notre activité a été essentiellement consacrée autour des points suivants :

- *La prise de connaissance des dossiers en instance au niveau des représentations régionales et dont la charge incombe au représentant régional.*
- *Le suivi des activités des différents représentants de l'Ordre des médecins auprès des grandes structures médicales et hospitalières.*
- *L'élaboration du fichier des médecins en exercice dans la région du Centre.*
- *L'élaboration de la carte sanitaire des structures médicales de la région du Centre.*
- *Le traitement hebdomadaire des dossiers d'inscription des médecins à l'Ordre des médecins.*
- *La gestion des affaires courantes inhérentes au fonctionnement du siège national de l'Ordre des médecins.*
- *La représentation de l'Ordre par la délégation (par le Président ou le Secrétaire Général) aux différentes réunions et assemblées.*

a) Prise de connaissance des dossiers en instance et suivi des activités des différents représentants de l'Ordre des médecins.

Celle-ci a été réalisée au cours de la réunion après notre nomination au siège de l'ONMC avec ces différents représentants des hôpitaux ainsi que les autres membres nouvellement nommés dans l'équipe régionale. Il nous a été transmis différents dossiers des affaires concernant les médecins et qui ont été diligentées au cours de l'année et dont les rapports ont été transmis au secrétariat général. Par ailleurs, des réunions d'évaluation ont été tenues avec des représentants de l'Ordre dans les différents hôpitaux afin d'avoir le retour des activités des médecins dans ces hôpitaux.

Aucune information significative n'est relevée à ce sujet, mais il convient de signaler que chaque représentant tient un cahier dont la mission essentielle est la vulgarisation des activités de l'Ordre des médecins dans ces structures.

Des réunions hebdomadaires de l'équipe régionale se tiennent tous les mercredis au siège de l'Ordre à 14 heures pour la gestion des dossiers courants et spécifiques et dont les rapports sont généralement transmis au Secrétariat général.

b) Elaboration du fichier et de la carte sanitaire de la région du Centre

En collaboration avec la délégation régionale de la santé du Centre, nous avons tenu des séances de travail en vue de l'élaboration d'un fichier qui mettra au point une carte des formations sanitaires privées et publiques ainsi qu'un fichier à jour des médecins dans la région du Centre en privé comme dans le public. Ce travail qui est en cours d'achèvement, sera transmis au Secrétaire et au Président de l'ONMC une fois achevé dans les prochaines semaines.

c) Le traitement hebdomadaire des dossiers d'inscription des médecins à l'Ordre des médecins.

Ce travail est effectué quotidiennement au fur et à mesure que les dossiers sont déposés au Service régional. Les rapports sont acheminés au Secrétariat général pour l'établissement des certificats d'inscription. Ce travail est allégé par les nouvelles résolutions qui exigent au préalable un certificat d'équivalence à tout diplôme de doctorat en médecine obtenu à l'étranger. Nous apprécions le bon rythme et la sérénité dont ces dossiers sont traités dans les services compétents du MINSUP.

d) La gestion des affaires courantes inhérentes au fonctionnement du siège national de l'Ordre des médecins.

Elle a été rendu facile grâce à l'existence d'une bonne équipe du personnel permanent au siège de l'ONMC. Cependant, nous formulons une demande qui vise à renforcer cette équipe par deux personnels d'appui pour la gestion des archives d'une part et pour des services de liaison d'autre part. Une budgétisation des activités est suggérée pour un bon fonctionnement de l'équipe du siège ainsi qu'une bonne gestion des problèmes infrastructurels de l'immeuble siège.

Qu'à cet effet, nous avons eu à résoudre le problème de la panne du disjoncteur électrique de l'immeuble ainsi que le problème du fonctionnement du relai du groupe électrogène en cas de coupure électrique. Le problème de réserve automatique d'eau en cas de coupure d'eau est en cours de résolution. Par ailleurs, nous continuons de suivre l'évolution de la plainte déposée à la Police Judiciaire contre l'ancien courtier du siège de l'ONMC, accusé de détournement des frais payés par l'ONMC pour les cotisations de la CNPS des agents en service au siège.

e) La représentation de l'Ordre par délégation aux différentes réunions et assemblées.

Au courant de cette année, nous avons eu à représenter l'Ordre des médecins à cinq (05) réunions lorsque la délégation nous était donnée par le Secrétaire Général ou le Président. Les différents rapports de ces réunions ont été transmis au secrétariat général après chaque réunion.

Ce rapport est transmis au secrétariat général et à la présidence de l'Ordre des médecins du Cameroun pour valoir ce que de droit.

Henri MBARGA MVONDO

**NOUS OSONS
ET COULEURS
LUMIERE
POUR VOS MARQUES**

Ascése

www.asceseconseil.com

ASCÈSE CONSEIL EN MARKETING ET COMMUNICATION
SIÈGE SOCIAL, 576, BLD DE LA LIBERTÉ Akwa - BP. 15470 Douala Cameroun
Tél. (237) 233 43 11 45 / 233 42 19 78 / E-mail: ascesecon@yahoo.fr

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

6 - Est



Représentant de L'EST
Dr NGUELE MEKE
 Huguelle

ASSAINISSEMENT DE LA CARTE SANITAIRE: ETAT PARTIEL DES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES LAIQUES DE LA REGION DE L'EST

N°	LIBELLE	NOM DE LA STRUCTURE	NOMBRE DE PIECES
01	FOSA DISPOSANT DES AUTORISATIONS DE CREATION ET D'OUVERTURE AU PUBLIC.	<ul style="list-style-type: none"> - CABINET DE SOINS NOTRE MAISON DE SANTE DE MANDJOU (BERTOUA) - CENTRE DE SANTE LE BON DIAGNOSTIC (BERTOUA) - CENTRE DE SANTE LA BIENVEILLANCE (BERTOUA) - POLYCLINIQUE MAEH (BERTOUA) 	01 01 01 01
02	FOSA DISPOSANT SEULEMENT D'UNE AUTORISATION DE CREATION	<ul style="list-style-type: none"> - CENTRE DE SANTE LES DAUPHINS (GAROUA-BOULAI) - CENTRE DE SANTE LE BON SAMARITAIN (DOUME) - CENTRE DE SANTE LA FAVEUR DIVINE (GAROUA-BOULAI) 	01 01 01

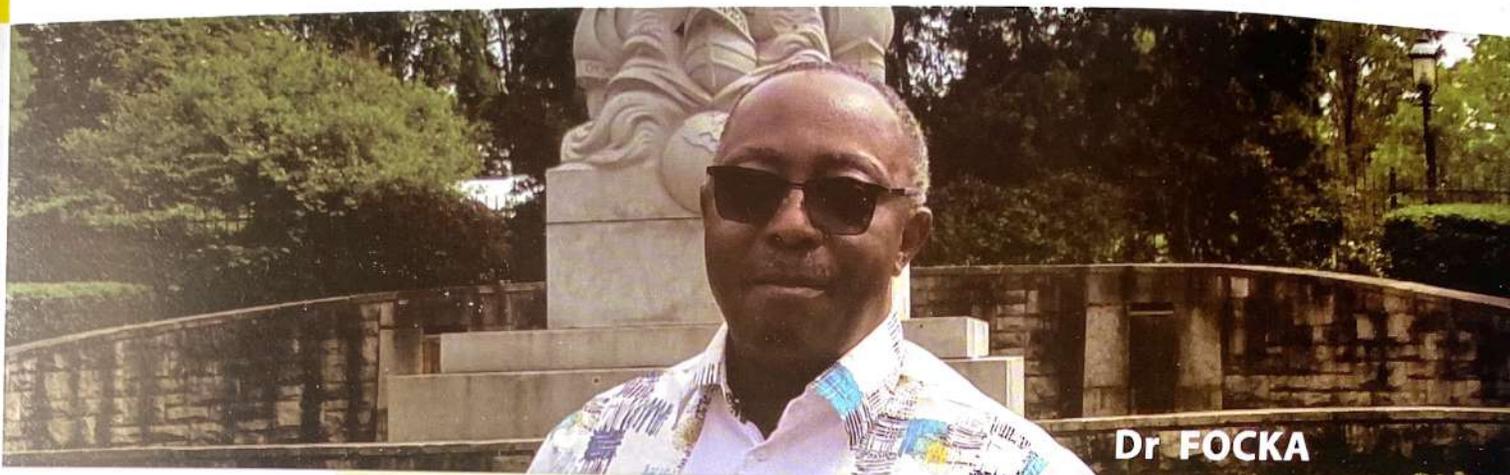
LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

6 - Est

03	FOSA AYANT INTRODUIT UNE DEMANDE DE CREATION RESTEE SANS SUITE	<ul style="list-style-type: none"> - CENTRE DE SANTE LE PROGRES (BERTOUA) 01 - CENTRE DE SANTE LA RENOVATION (BERTOUA) 01 - CENTRE DE SANTE LE PROGRES DE SANDAE (BATOURI) 01 - CABINET DE SOINS PRIVE BON BERGER BESSAYE (GAROUA-BOULAI) 01 - CENTRE DE SANTE PRIVE LA CHARITE (BATOURI) 01 - CENTRE DE SANTE BI MARVA (BERTOUA)
04	FOSA AYANT INTRODUIT DES DEMANDES DE CREATION ET D'OUVERTURE RESTEES SANS SUITE	<ul style="list-style-type: none"> - CENTRE DE SANTE LA GRACE DIVINE (BERTOUA) 01
05	FOSA DISPOSANT D'UNE CREATION ET AYANT INTRODUIT UNE DEMANDE D'OUVERTURE RESTEE SANS SUITE	<ul style="list-style-type: none"> - CENTRE DE SANTE LA REUSSITE (BERTOUA) 01 - CABINET DES SOINS PRIVE BESSAYE (GAROUA-BOULAI) 01 - CENTRE DE SANTE LA PREVOYANCE (BETARE-OYA) 01 - CENTRE DE SANTE LA COMPASSION (BETARE-OYA) 01 - CENTRE DE SANTE LE BON SECOURS (BERTOUA) 01 - CENTRE DE SANTE MEDICAL LA MOSQUEE (BERTOUA) 01 - CENTRE DE SANTE LA PATIENCE (BERTOUA) 01 - CENTRE DE SANTE VIRGINIA ANDERSON (BERTOUA) 01 - CABINET MEDICAL LE BERGER (ABONG-MBANG) 01
06	FOSA NE DISPOSANT QUE D'UNE SIMPLE AUTORISATION D'EXERCICE EN CLIENTELE PRIVEE DE SON PROMOTEUR	<ul style="list-style-type: none"> - CABINET MEDICO-CHIRURGICAL NDOONANG (ABONG-MBANG) 01

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

7 - Ouest



Dr FOCKA

Nous avons tenu plusieurs réunions suite aux descentes intempestives des agents du MINCOMMERCE dans les formations sanitaires en vue de vérifier la sensibilité des pèses personnes et les tarifs appliqués surtout pour ce qui est de la vente des médicaments.

Ces derniers ont paralysé les services dans plusieurs cliniques de l'Ouest avec au finish des mises en demeure.

Nous avons saisi le Délégué Régional du MINCOMMERCE à ce sujet et celui-ci nous a fait comprendre qu'il ne se reconnaissait pas dans cette action qui était une initiative personnelle du Délégué Départemental du Commerce. Il nous a néanmoins promis de mettre fin à cette pratique mafieuse dans les plus brefs délais.

Nous avons assisté à plusieurs réunions de coordination de la Délégation Régionale de la Santé pour l'Ouest où nous avons eu chaque 20 minutes pour passer les messages de sensibilisation de l'ONMC. Il convient de préciser que nous entretenons d'excellents rapports avec le DRSP Ouest.

Nous avons organisé le jeudi 31 Août 2017 une séance de mise à niveau des médecins de l'Ouest sur :

Le diagnostic et la prise en charge des hépatites virales B et C au Cameroun

Le diagnostic et la CAT devant les hémorroïdes non thrombosées

Cette formation était assurée par le Pr TZEUTON Christian et financée par le Bureau Régional de l'ONMC.

Nous avons également approché l'UDM par l'intermédiaire du Pr KAPTUE afin qu'il nous aide à choisir des enseignants pouvant de temps à autre nous accompagner dans cette opération de mise à niveau des médecins de la région de l'Ouest.

Mr le Président, les médecins de l'Ouest vous félicitent avec tout votre bureau pour la facilitation de l'obtention des visas à l'ambassade de France. Beaucoup y sont allés avec les attestations de l'ONMC et ont été tous satisfaits.

Nous sommes aussi contents de la prise de position ferme et très responsable de l'ONMC lors des dernières assises avec le MINSANTE, surtout pour ce qui est de la procédure de création et d'ouverture des cliniques privés par les médecins camerounais.

LES ACTIVITES DE L'ONMC / REGIONS

8 - Extrême Nord



Dr HAMADOU NASSOUROU

BUREAU REGIONAL

Président :	Dr HAMADOU NASSOUROU
Trésorier :	Dr Hamadou YOUSOUFA
Secrétaire General :	Dr Djorwé ALPHONSE
Conseillers :	Dr KOLLO, Dr Mbunzu, Dr Moussina, Dr VOHOD

FEVRIER 2017

Réunion à l'hôtel MIZAO , ordre du jour était :
comment amener les médecins de la région à cotiser au maximum
Préparatif pour les funérailles de Dr Kaoussiri adjoint du Délégué

MARS 2017

Réunion avec le Délégué de la Santé publique et les médecins de la Région
pendant la réunion du coordination pour sensibiliser les médecins à cotiser
et l'importance d'être à jour de sa cotisation

AVRIL 2017

la Représentation de ONMC Extrême-Nord a formé une délégation pour aller
à l'enterrement du DR Kaoussiri à KAIKAI
La RR EN a donné un mot pendant l'enterrement au nom de l'ONMC
L'ONMC a contribué 50 000 F et le représentant a de l'EN a ajouté 500 000 F

MAI 2017

Réunion pour résoudre certains conflits entre les médecins et recenser les
centres hospitaliers clandestins

Septembre 2017

Rencontre avec le nouveau du Directeur de l'HRM et préparatif pour le
dépistage gratuite sur HTA et diabète

Novembre 2017

Réunion à l'hôtel MIZAO pour l'organisation de l'AGO

LES ACTIVITES DE L'ONMC / DIASPORA

1 - Allemagne



Les activités de l'ONMC en Allemagne pour le compte de l'année 2016 se sont tenues du 23 au 24 Septembre 2016 respectivement à Berlin et à Hambourg.

La première Séance de travail a eu lieu à Berlin le 23 Septembre 2016 entre l'ONMC et l'Ordre fédéral des médecins d'Allemagne donnant suite aux résolutions suivantes :

- *L'ordre fédéral d'Allemagne soutiendra l'ONMC dans la lutte contre la pratique illégale de la médecine au Cameroun en particulier en ce qui concerne les médecins venant de l'Allemagne,*
- *l'installation d'un programme favorisant les médecins venant du Cameroun pour une spécialisation en Allemagne,*
- *instauration effective du système de formation continu*

La deuxième Séance de travail a eu lieu à Hambourg le 24 Septembre 2016 en marge du Symposium annuel des médecins Camerounais d'Allemagne entre la délégation venue du Cameroun, la représentation de l'ONMC en Allemagne et les médecins Camerounais d'Allemagne. Les résolutions suivantes ont été adoptées:

- *L'ONMC mettra sur pied un processus de suivi pour les représentations de la diaspora.*

L'ONMC prendra des mesures pour faciliter l'inscription des médecins de l'Allemagne au Tableau de l'Ordre et les permettre ainsi d'effectuer des actions médicales au Cameroun conformément à la réglementation et dans la légalité totale.

2 - Italie

A l'occasion du III^e Congrès de l'Association des Médecins Camerounais en Italie (AMCI) les 2 et 3 juin 2017, les médecins camerounais résidant et exerçant en Italie se sont réunis en séminaire à Parme en présence du Premier Conseiller de l'Ambassade de la République du Cameroun en Italie, représentant Son Excellence Mr l'Ambassadeur empêché, de Madame le Consul Honoraire du Cameroun à Milan, du Président de l'Ordre National des Médecin du Cameroun (ONMC), accompagné du premier vice-président, du Président de l'Ordre des Médecins et Chirurgiens – Dentistes de la province de Parme et du Président du Comité Provinciale de la Croix Rouge Internationale. Outre des ateliers de divulgation sur les notions de facteurs de risques des maladies cardiovasculaires, spécifiques à nos populations, et les gestes de premier secours, le thème central de la rencontre était le rôle et l'apport de la « diaspora médicale camerounaise » d'Italie dans la construction et la mise en place au Cameroun d'un système de santé moderne, efficace, accessible à tous et durable. Les débats ont conduit à l'adoption des résolutions suivantes.



Le gouvernement doit poursuivre et porter à terme les travaux sur la problématique de la double nationalité de manière à proposer au Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, une solution, un instrument qui permette l'utilisation dans le long processus de développement de toutes les forces vives de la nation.

- *L'ONMC et le Ministère de la sante publique sont invités et encouragés à la création d'un cadre institutionnel, avec l'appui et le soutien de la diaspora médicale camerounaise, pour l'organisation et la codification des activités de formation continue dans le domaine de la santé*
- *Le gouvernement doit poursuivre dans les efforts en cours, avec le concours de l'ONMC, et l'assistance de la diaspora médicale camerounaise, visant à accélérer la mise en place de la couverture santé universelle, grande réalisation socio-sanitaire, promis en 2011 par le Chef de l'Etat, son Excellence Paul Biya.*
- *Le gouvernement par le biais de l'autorité de tutelle de la santé et de la recherche, le Ministère de la Santé, Le Ministère de la Recherche Scientifique et l'ONMC sont encourager à créer et développer un cadre formel pour une franche collaboration entre les différents acteurs concernés pour exploiter l'énorme trésor que représente la pharmacopée et la médecine traditionnelles camerounaises.*

LES ACTIVITES DE L'ONMC / DIASPORA

3 - Belgique



- ENVIRON 300 MEDECINS
- 270 SPECIALISTES
- VAGUE FIN DES ANNEES 80-90
- 2011 CREATION MEDCAMBEL (Dr Sandjon Guy)
Créer des Synergies
Encourager Les actions vers le Cameroun
- SYMPOSIUM ANNUEL
- DEPISTAGE EN Belgique
- CONFERENCES
- INSCRIPTION ONMC
- MISSIONS AU CAMEROUN
Médicales (OIM, chirurgie cardiaque, sante publique...)
Enseignement (Université, programme de laparoscopie....)
- SYMPOSIUM SUR LA MEDECINE D'URGENCE
- DEPISTAGE LA COMMUNE D'ETTERBEEK
- PROGRAMME MIDA: 2 Médecins
- SITE INTERNET
- MISSION DE CHIRURGIE CARDIAQUE
- DEBUT DU MASTER EN LAPAROSCOPIE
- MISSION MEDICO-CHIRURGICALE
- RENCONTRES MEDICALES ULB-UNIVERSITES AFRICAINES
- SYMPOSIUM SUR LA SANTE AU TRAVAIL
- POURSUIVRE LES DEPISTAGES EN Belgique
- SITE INTERNET
- REVUE MEDECINALE DE MEDCAMBEL
- MISSION MEDICO-CHIRURGICALE
- BOOSTER LES INSCRIPTION A L ONMC
- PARTENARIAT

1ER SYMPOSIUM DE LA DIASPORA MÉDICALE CAMEROUNAISE

4 - France



Le symposium s'est déroulé le 8 avril 2017 à l'Ambassade du Cameroun à Paris :

Sous le haut Patronage de S.E.M Samuel AYOLO MVONDO accompagné de ses collaborateurs ;

Parrainé par le Dr Guy SANDJON Président de L'Ordre National des Médecins du Cameroun accompagné du Professeur TETANYE EKOE ;

La cérémonie d'ouverture était marquée par l'allocation de SEM l'Ambassadeur qui a loué l'initiative et la participation massive des médecins.

Le Dr ZOA NANGA, (DHOS Ministère de la santé) a présenté avec précision la situation sanitaire du Cameroun Il en ressort que l'offre de soins est peu ou prou suffisante (4034 formations sanitaires soit 1/ 5300 habitants). Cette situation devrait s'améliorer grâce au plan d'urgence Triennal. A contrario, les Ressources Humaines médicales sont insuffisantes. En effet, on compte un Médecin Généraliste pour 16 .000 habitants et un Médecin Spécialiste pour 62000 habitants.

Le Pr TÉTANYE a confirmé la gravité du déficit en nombre de médecins et l'inégalité de leur répartition sur le territoire. Il a exhorté la communauté médicale camerounaise d'Europe (environ 3500 Médecins) à œuvrer pour palier à ce déficit.

Le Dr TAPKO a mis en lumière les failles dans la sécurité transfusionnelle au Cameroun. Des défauts qui sont accentués en cas d'urgence et de transfusion massive. Il ressort de son exposé qu'en comparaison avec les pays comme le Rwanda et La Cote d'Ivoire l'organisation nationale d'un système transfusionnel (collecte et distribution) au Cameroun est encore embryonnaire.

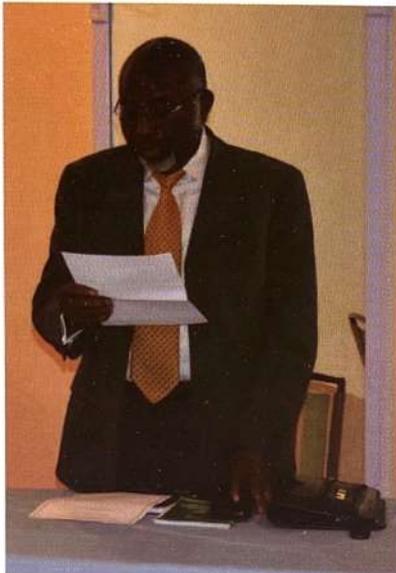
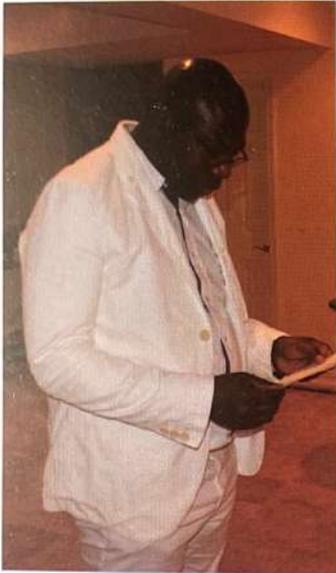
CONCLUSIONS

A l'issue de ce symposium, la diaspora médicale, fort du potentiel qu'elle représente, a décidé de s'organiser pour participer à l'amélioration du système sanitaire Camerounais. Pour cela, elle s'engage à s'investir dans des actions de formation, de prévention, et de soins dans les zones à faible densité médicale et à créer une Reserve Médicale Opérationnelle (RMO).

LES ACTIVITES DE L'ONMC / DIASPORA

5 - USA

ADDENDUM TO THE MINUTES OF CMC MEETING IN WASHINGTON ON THE 27TH MAY 2017 RECOMMENDATION

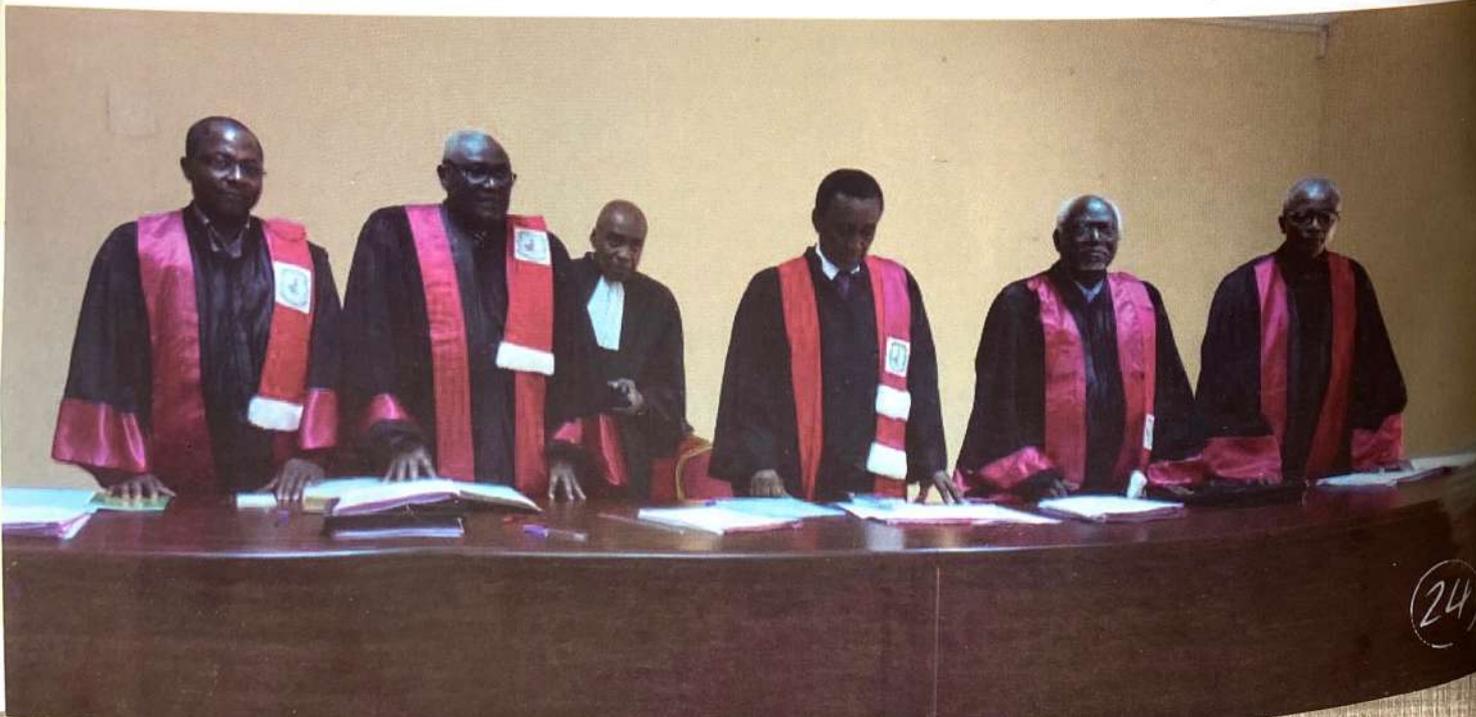


- CMC should now deal only with the Association of Cameroonian Physicians in the Americas (ACPA) since it is the main Association gathering Cameroonian Doctors in the US, Canada and South America.
- The President should nominate or propose to ACPA to nominate a Coordinator of CMC in the Americas who in turn will form an EXCO as obtains in other countries in the Diaspora.
- CMC to appoint somebody for persons or NGOs wishing to donate medications and medical equipment to hospitals or needy medical centers to contact to avoid frustration in shipping and clearing these supplies at the ports.
- CMC to accept to participate in the upcoming Annual Meeting of the Association of Cameroonian Doctors in the Americas scheduled for April 20 - 22, 2018 in Houston, Texas. A letter should be addressed to the President of the ACPA to this effect in reply to his invitation.

Dr. Edmund O. Agbor, Adviser to the President of CMC for - the US, UK and USA

CONSEIL DE DISCIPLINE

Suite au conseil de discipline, plusieurs décisions ont été prises.
Voir le communiqué de presse suivant.





COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESIDENT :
Dr SANDJON Guy
sandjonguy@yahoo.fr
Tél. : 699 91 29 01

1^{er} VICE-PRESIDENT :
Pr TETANYE EKOE
tetanyeekeo@yahoo.fr
Tél. : 677 54 30 30
695 00 43 50

2^{ème} VICE-PRESIDENT :
Dr WEFUAN N. Jonah
jonahwefuan@yahoo.com
Tél. : 699 60 96 44

SECRETARE GENERAL :
Dr BIDJOGO ATANGANA
bidjogas@yahoo.fr
Tél. : 222 21 48 48 / 699 92 88 11

SECRETARE GENERAL ADJOINT N°1 :
Dr NDIFOR Peter-Louis
ndiforps@yahoo.com
Tél. : 677 77 60 00

SECRETARE GENERAL ADJOINT N°2 :
Dr DOUMBE Jacques
dojane2003@yahoo.fr
Tél. : 694 42 85 00

TRESORIER :
Dr ATEDJOE Gervais
atedjedj@gmail.com
Tél. : 699 94 98 88

MEMBRES :
Dr FOKAM Josephine
josephinefokam@yahoo.fr
Tél. : 677 75 09 26
699 50 59 97

Dr NDEMEYAMA MOBITANG
mobitang_prime@yahoo.fr
Tél. : 677 44 40 07

Dr KAMGUEP Théophile
theokamguez2000@yahoo.fr
Tél. : 699 75 92 74

Dr NGALLE MBONJO Jean-Marc
m.ngallembonjo@yahoo.fr
Tél. : 699 63 50 39

Dr BILOA Marius
biloa1968@yahoo.fr
Tél. : 678 46 25 15

Dr FONGANG Emmanuel
efongang@libero.it
Tél. : 675 23 14 40

Pr ASHUTANTANG Gloria
maglo09@hotmail.com
Tél. : 673 02 09 70

Dr ABDOURAMANI OUMAROU
abdou_dr@yahoo.fr
Tél. : 699 59 14 83

Dr MOUNE Emilienne
emilienneyouma@yahoo.fr
Tél. : 699 94 39 24

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
Dr MEILO Henriette
meilohh@yahoo.fr
Tél. : 699 57 65 63

Le 03 Novembre 2017 s'est tenue à la Maison du Médecin à Yaoundé une session du Conseil de l'Ordre des médecins élargie à tous les Représentants Régionaux.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. Les préparatifs de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO).
2. L'exercice illégal de la médecine
3. Les questions disciplinaires

I. S'agissant des préparatifs de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Elle est prévue les 24 et 25 Novembre 2017 à la Maison du Médecin à Yaoundé sous le thème principal « *l'Assurance Maladie* ». Les sous-thèmes sont l'éthique, la sécurité sociale, les procédures d'inscription à l'Ordre des Médecins et l'installation en clientèle privée. Une cérémonie d'accueil des nouveaux médecins lauréats 2017 par le conseil et les aînés est prévue à l'ouverture.

II. S'agissant de l'exercice illégal de la médecine :

Plus de 3500 structures clandestines ont été inventoriées par le MINSANTE sur tout le territoire camerounais. Il a été décidé la création de brigade de fermeture de toutes les structures illégales existantes par l'autorité de tutelle. L'Ordre travaillera en étroite collaboration avec le Ministère pour le suivi des mesures.

III. Sur le plan disciplinaire :

Deux affaires ont été jugées et les médecins impliqués ont eu des sanctions allant de trois (03) mois à un (01) an de suspension d'exercice de la médecine sur toute l'étendue du territoire, ainsi que la fermeture de la clinique de Dr MEUPEOU Roger « Chirurgie Spécialisée et

Naturelles »



Fait à Yaoundé, le 03 Novembre 2017

**POUR LE PRESIDENT
LE SECRETARE GENERAL**

Dr BIDJOGO ATANGANA



RÔLES DES PARTIES PRENANTES DANS LA PROCÉDURE DE CRÉATION, OUVERTURE ET FERMETURE DES FORMATIONS SANITAIRES PRIVÉES AU CAMEROUN.

LE SECRÉTAIRE GENERAL
Dr BIDJOGO ATANGANA

Dans le souci de lutter efficacement contre l'exercice illégal de la médecine, surtout l'exploitation des formations sanitaires non autorisées, le Ministre de la Santé Publique a convié les parties prenantes à une réunion de concertation dans la salle de conférence de son département le 20 Octobre 2017. Y Prenaient part le Secrétaire d'Etat à la santé Publique en charge des épidémies, Madame le Secrétaire Général, les Inspecteurs généraux et Directeurs centraux, les Ordres professionnels de santé et les représentants de certains départements ministériels. L'Ordre National des Médecins du Cameroun était représenté par le 1er Vice-Président et le Secrétaire Général.

Il faut d'emblée noter le constat de l'existence de plus de 3500 formations sanitaires clandestines sur tout le territoire camerounais, en rappelant que l'Ordre National des Médecins du Cameroun accorde moins de trente (30) autorisations d'exercice en clientèle privée par an. Le manque de coordination entre les ordres professionnels et le Ministère de la Santé Publique serait à l'origine de la création anarchique des structures de santé.

Pour mettre un terme à cette situation, le Ministre a tenu à procéder à la relecture minutieuse des textes afin de relever les vides et les combler pour leur meilleure application et interprétation.

Deux documents ont donc servi de base d'échanges :

- **La loi n° 90-36 relative à l'exercice et à l'organisation de ma profession médicale au Cameroun.**
- **Décret du Premier Ministre Chef du Gouvernement.**

De ces deux documents,

Il ressort clairement que la loi n° 90-36 n'évoque que le cas de création d'une structure sanitaire par un médecin et dont la compétence revient au conseil de l'ordre. Dans ce cas l'autorisation délivrée par le conseil de l'ordre vaut création uniquement. L'ouverture au public n'est autorisée qu'après la visite d'une commission mixte ordre des médecins et Ministère de la Santé.

Or la pratique veut que le médecin dès qu'il est détenteur de son autorisation d'exercice commence l'exploitation de sa structure sans attendre la visite de la commission. Ce qui n'est pas normal.

Pour le décret, il s'intéresse essentiellement au cas des promoteurs non médecins. Dans ce cas, c'est le Ministère de la Santé qui donne la décision de création. Mais l'ouverture au public ne peut se faire qu'après la visite de la commission mixte Ordre des Médecins – Ministère de la Santé. Ce qui ne se fait pas. Après avoir observé ces dysfonctionnements sources de désordre, le Ministre a proposé des mesures suivantes :

- **Plus de collaboration entre les Ordres professionnels et le Ministère de la Santé.**
- **Visite obligatoire de toute structure sanitaire autorisée par l'ordre (médecin) ou par le Ministère (Promoteurs) par la commission mixte Minsanté – Ordres Professionnels avant l'ouverture au public.**
- **Etablissement de la carte sanitaire par le DOSTS (Direction des Organisations des Soins et de la Technologie Sanitaire).**
- **Respect de la carte sanitaire au moment de la création en précisant exactement le lieu d'implantation de la structure.**
- **L'autorisation de création est incessible et a une validité d'un an.**

EMBARQUEZ À BORD DE L'INNOVATION

NOUVELLE FLOTTE AIRBUS A320



Ecran vidéo tactile



Wifi



Téléphone mobile

HARMONISATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES DE L'ONMC

Mesdames, Messieurs

Dans le souci d'harmoniser les procédures administratives de l'ONMC et rendre un service identique aux usagers quelle que soit la région, le Conseil a demandé de rappeler certaines règles dans le traitement des dossiers. Elles concernent surtout l'étude des dossiers d'inscription, d'autorisation d'exercice en clientèle privée et d'agrément pour la médecine du travail.

Conformément à nos textes de base, les dossiers sont déposés au Siège et étudiés uniquement lors des conseils, seule instance habilitée à accorder les inscriptions et autorisations diverses.

Compte tenu du fait qu'on tient 2 à 3 sessions du Conseil seulement par an et pour ne pas pénaliser les médecins requérants, il avait été convenu que les dossiers d'inscription seraient étudiés avec diligence sans attendre la tenue des conseils.

Ainsi, les dossiers de demande d'admission à la clientèle privée et à la médecine du travail doivent impérativement être soumis à l'examen et à la tenue des conseils de l'Ordre, seuls compétents en la matière.

I - INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

Seuls les dossiers complets conformément à la liste des pièces exigées par la réglementation en vigueur doivent être acceptés et réceptionnés avec délivrance d'un récépissé de dépôt un mois avant la date du Conseil.

Jusqu'au 1er Avril 2017, nous délivrions des inscriptions provisoires sur la base de la présentation d'une attestation de réussite au Doctorat en médecine. Compte tenu de nombreuses irrégularités observées avec ce document et pour rester conformes à nos textes qui exigent l'original du diplôme, le Conseil a supprimé les inscriptions provisoires.

1 - Le dossier est déposé en 02 exemplaires originaux. Il ne s'agit pas d'un exemplaire original et d'une photocopie.

2 - La demande timbrée à 1000 Francs CFA adressée au Président de l'Ordre.

3 - Les formulaires d'inscription dûment remplis fournis par l'Ordre.

Il est obligatoire de bien remplir ce formulaire, de fournir toutes les informations qui y sont demandées. Celui qui étudie le dossier doit parcourir ce formulaire pour voir la cohérence dans les informations fournies, le cursus du candidat pour voir clairement sa faculté d'étude et la durée de la formation. Il ne s'agit pas seulement de voir si le formulaire est dans le dossier, il faut analyser les informations y contenues.

4 - Les certificats de nationalité.

Ce document ne pose pas de problème, tenir compte des conditions des médecins étrangers.

5 - Les photocopies certifiées conformes de l'acte de naissance.

6 - Les photocopies certifiées conformes du Baccalauréat ou GCE A level.

Le Baccalauréat est obligatoire. Il ne faut pas se dire que pour arriver au Doctorat, on a présenté le Baccalauréat et ça suffit. Nous devons le vérifier au moment de l'inscription. Il ne s'agit pas du Relevé des notes ou d'attestation de réussite mais du diplôme du Baccalauréat.

7 - Les attestations de présentation de l'original du Baccalauréat ou GCE A level.

Les faussaires imitent les signatures des autorités et signent ces documents à leur place. Soyez vigilants et comparez au besoin les signatures.

8 - Les photocopies certifiées du Doctorat

L'inscription définitive au tableau de l'Ordre ne peut être accordée qu'après présentation du diplôme de Docteur en médecine.

Pour les diplômes étrangers, et en raison de diverses fraudes observées ces derniers temps, il faut en plus de l'original du diplôme de Docteur, obtenir un Certificat d'Equivalence au Ministère de l'enseignement supérieur pour avoir une inscription définitive.

9 - Attestation de présentation de l'original du Doctorat

Ceci est aussi valable pour le Baccalauréat. Au moment du dépôt du dossier, le candidat doit présenter l'original du diplôme à la secrétaire qui le reçoit qui signale l'avoir vu. Il ne faut pas se contenter de l'attestation de présentation de l'original signée par l'autorité administrative.

10 - L'extrait du casier judiciaire ne pose pas de problème.

11 - Le paiement des frais de siège et de cotisation.

Les raisons sécuritaires nous ont imposé les versements à la banque. Après cette opération à la banque, le médecin doit déposer une copie du bordereau de versement au siège ou à la Région pour enregistrement et classement dans son dossier, en précisant ce que représente le montant versé à la banque (cotisation, arriérés, siège....).

II - AUTORISATION D'EXERCICE EN CLIENTELE PRIVEE

Les dossiers doivent être obligatoirement soumis à l'examen et à la tenue des conseils de l'Ordre seuls compétents en la matière.

Seuls les dossiers des candidats porteurs d'une inscription définitive au tableau de l'Ordre peuvent prétendre au bénéfice de l'admission en clientèle privée.

L'admission à la clientèle privée est accordée aux médecins justifiant d'une ancienneté suffisante. Cette ancienneté montre que le médecin dispose de l'expérience pour gérer les cas difficiles et ne pas exposer les patients.

L'ancienneté tient compte de deux (2) situations :

- **Pour les médecins spécialistes justifiant d'une durée de formation en spécialisation reconnue donnant droit au titre de médecin spécialiste dans la spécialité par leurs sociétés savantes respectives, l'ancienneté d'exercice minimale exigée est de 5 ans.**
- **Pour les médecins généralistes, cette ancienneté est de 10 ans.**

Cependant, l'ancienneté n'est pas exigée si on veut travailler pour le compte d'un tiers.

1- La demande timbrée doit préciser la spécialité et le lieu exact d'exercice (district de santé, Aire de santé, adresse exacte). Ceci permet la maîtrise de la carte sanitaire et éviter le regroupement des cabinets médicaux à un seul endroit.

2 - Lettre de libération du dernier employeur.

Il n'est pas question pour celui qui étudie le dossier de vérifier s'il existe seulement une lettre de libération mais de l'analyser et vérifier son authenticité. Le candidat ne doit pas aller voir un copain pour lui signer une lettre alors qu'il n'a jamais travaillé chez lui. Il s'agit du dernier employeur pour éviter les conflits entre un médecin qui a créé des problèmes dans une structure sanitaire et qui va s'installer pour fuir ces problèmes. L'image de l'Ordre en dépend. La lettre de libération doit donc couvrir une période récente, de moins de trois mois. Pour les fonctionnaires, une mise en disponibilité de 2 à 3 ans ne peut pas valoir une libération, car au bout des 3 ans, devons-nous retirer l'autorisation d'exercice en clientèle privée si le même fonctionnaire veut rejoindre son poste ?

3 - Les autres pièces sont étudiées comme à l'inscription.

Les autres pièces sont étudiées comme à l'inscription.

Bon à savoir :

- Le médecin demandeur d'une autorisation d'exercice en clientèle privée doit être résident.
- Le médecin sans expérience professionnelle ne peut pas s'installer à son propre compte. Pour protéger les malades, il ne peut avoir la clientèle privée que dans une structure existante et attendre 5 ans de pratique pour s'installer à son compte.
- Pour le changement d'aire géographique, que ce soit le médecin installé à son Propre Compte, ou celui exerçant dans une structure existante, lorsque vous décidez de changer d'aire géographique, vous devez constituer un dossier qui prouve que la nouvelle structure a les ressources infrastructurales et humaines adéquates pour le fonctionnement.

Le Représentant régional de l'Ordre et le Chef de service district de santé doivent effectuer une visite du site avant de dresser un rapport, l'avis permet au conseil de l'Ordre d'autoriser le changement d'aire géographique.

L'étude des dossiers doit être minutieuse et détaillée jusqu'à la recherche de la concordance entre les différentes informations fournies (date d'obtention des diplômes, les certificats de travail, durée des formations etc.). Les autres pièces ne sont pas à négliger.

III - LA MEDECINE DU TRAVAIL

En plus de l'autorisation d'exercice en clientèle privée, le médecin doit remplir l'une des conditions suivantes :

- **Justifier d'un diplôme de spécialiste en médecine du travail.**
- **présenter une autorisation d'exercice en clientèle privée datant d'au moins cinq (5) ans.**

Le rejet est prononcé si aucune de ces conditions n'est remplie, sauf dérogation spéciale motivée du Conseil.

Il est important pour les différentes instances de l'Ordre d'assimiler ces procédures pour une harmonisation de notre fonctionnement et en faire large écho auprès des usagers. Cette harmonisation des procédures est garante de la crédibilité du Conseil de l'Ordre porteur aux yeux de l'Etat et de la société du contrôle rigoureux et sans complaisance de l'exercice de la profession médicale dans notre pays.



GROUP FORM

votre partenaire santé privilégié

VENTE - INSTALLATION

FORMATION

MAINTENANCE - CONSEIL

Situé à Douala, Rue Score Bonapriso,
Group Form Sarl capitalise plus de 15 années
d'expérience au Cameroun et en Afrique
Centrale.

Nous proposons une gamme variée
d'équipements et de matériels médicaux,
dans les domaines d'application suivants

- **Le diagnostic médical**
- **L'imagerie médicale**
- **L'équipement de bloc opératoire
et de maternité**
- **Boîtes et instruments de chirurgie
et traumatologie**
- **L'équipement d'anesthésie et de
réanimation**
- **Matériel de coelioscopie.**

La maintenance de notre matériel est assurée à
100% au Cameroun(Douala).

Nous mettons à votre disposition une assistance
technique dans les 48 heures suivant la déclara-
tion de votre panne.

GROUP FORM

Le meilleur pour vous et pour l'avenir



Bonapriso Rue Score - Tel : (237) 694 18 88 32

Mobile (237) 696 56 92 60 Email : groupformcam@yahoo.fr

si

PARTENARIAT



ETAT DES LIEUX

- Bâtiment très vétuste avec des salles complètement délabrées,
- Fenêtres béantes sans protection, favorisant l'infestation par les moustiques, Salle d'accouchement très étroite avec du matériel obsolète, inadaptée à une prise en charge minimale,
- Matériel complètement rouillé, dangereux dans un environnement dédié à la manipulation des nouveau-nés
- Mobilier complètement rouillé et brisé, dangereux pour la mère et l'enfant,
- Absence d'eau courante; il existe un puits à l'extérieur inacceptable dans un environnement hospitalier,
- Les toilettes internes (traditionnelles) ne sont pas utilisées par manque d'eau de chasse,
- Circuits électriques très précaires.

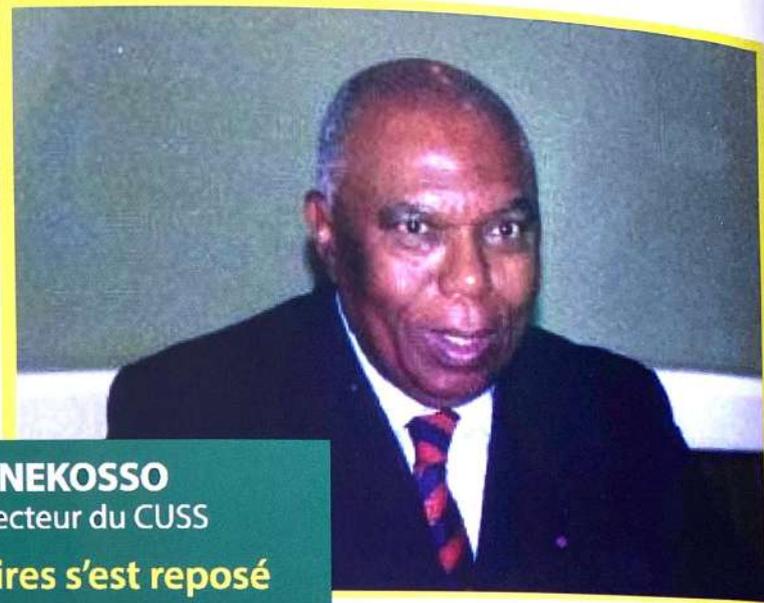
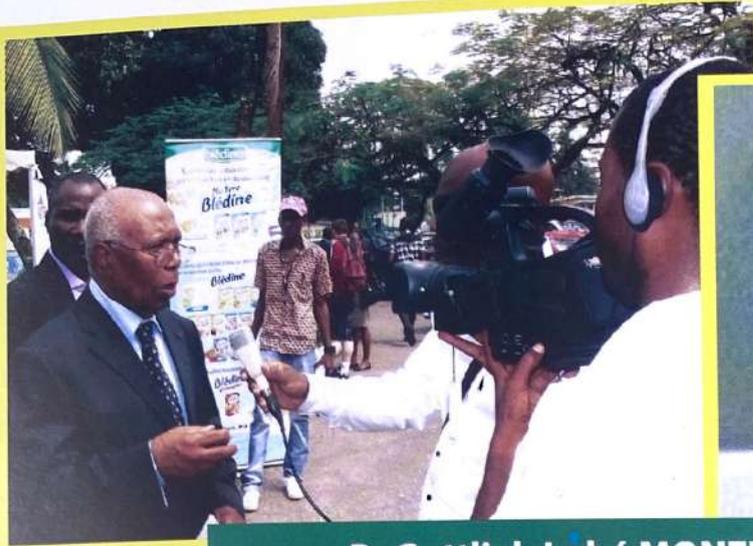
Adduction d'eau actuelle



Lits salle de travail



NECROLOGIE



Pr Gottlieb Lobé MONEKOSSO
Ancien MINSANTE / 1er Directeur du CUSS

Le dernier des mousquetaires s'est reposé

Après les Professeurs René ESSOMBA et Victor ANOMAH NGU, voici le départ du dernier des fondateurs de la première formation médicale du Cameroun.

De formation anglophone au Nigéria, il fut le premier directeur du CUSS puis Directeur Régional de l'OMS à Brazzaville avant d'être appelé par le Président de la République Paul BIYA comme Ministre de la Santé Publique de 2007 à 2009. Homme rigoureux et exigeant, le Professeur MONEKOSSO aura marqué plusieurs générations de médecins «Made in Cameroon».

After professors René ESSOMBA and Victor ANOMAH NGU, here comes the departure of the last of the founders of the first medical training of Cameroon. Born in Nigeria, he was the first director of CUSS and Regional Director of the WHO at Brazzaville before being appointed by the President of the Republic Paul BIYA as Minister of Public Health from 2007 to 2009. A rigorous and demanding professional, Professor MONEKOSSO has marked several generations of "Made in Cameroon" doctors.

NECROLOGIE

une petite pensée affectueuse et confraternelle à nos maîtres, nos parents, et confrères décédés depuis la dernière assemblée générale que leurs âmes reposent en paix"



Pr Gottlieb Lobé MONEKOSSO
Ancien MINSANTE / 1er Directeur du CUSS



Pr ZOUNG KANYI JIMY
ancien membre de la commission
d'éthique et de déontologie de l'ONMC



Dr MANYIM ISACAR
ancien représentant régional
de l'ONMC pour le littoral

Dr FOU DA ONANA ALEXANDRE
ancien secrétaire General de l'ONMC

Dr AGUH VALENTINE
Dr AKAM WILFRIED CHICK
Pr BOB OYONO JEAN MARIE
Dr EBENYE JULIETTE
Dr KAYEMBE TANGA LEA
Pr KOUEKE PAUL
Dr KOUNAWA FRANCOIS
Dr MENANGA MICHEL MARIE
Dr NGO KANA HELENE
Dr NGOS JEAN
Dr Colonel NSON MBOGOS
Dr SEDE MBAKOP JOSEPH
Dr SOW Mamadou
Dr TCHEMTCHOUA Bartelemey
Dr WANDJI Jean Claude

COMITE D'ORGANISATION



Secrétariat ONMC
698 007 508
222 20 36 87

■ SUPERVISION GÉNÉRALE

Dr SANDJON Guy : Président
Pr TETANYE EKOE : 1er Vice-Président
Dr Jonah WEFUAN : 2ème Vice-Président

■ COMITÉ D'ORGANISATION NATIONAL

Président : Dr BIDJOGO ATANGANA, Secrétaire Général
Vice-Président : Dr DOUMBE Jacques, Secrétaire Général Adjoint
Vice-Président : Dr NDIFOR Peter, Secrétaire Général Adjoint
Conseiller : Dr NGALLE MBONJO
B- Comité local d'organisation
Président : tous les régionaux
Membres : bureau des régions

■ SECRÉTARIAT

Le Secrétaire Général
Mme OTELE
Régional du Centre
Mme MANOUORE Ladifatou

■ COMMUNICATION

Pr TETANYE EKOE
Pr NOAH NOAH Dominique
Dr NDIFOR Peter

■ FINANCES

Président
Trésorier

■ LOGISTIQUE, HÉBERGEMENT + SÉCURITÉ

Dr FONGANG Emmanuel
Dr MBARGA MVONDO Henri
Dr FONKOUA Rodolphe
Dr ABDOURAMANI Oumarou

■ ACCUEIL + PROTOCOLE

Dr NDIFOR
Pr NOAH NOAH
Dr KAMGUEP

■ RESTAURATION

Pr ASHUTANTANG
Dr FOKAM Josephine
Mme OTELE

**Une équipe de
professionnels
à votre écoute pour
vous accompagner**

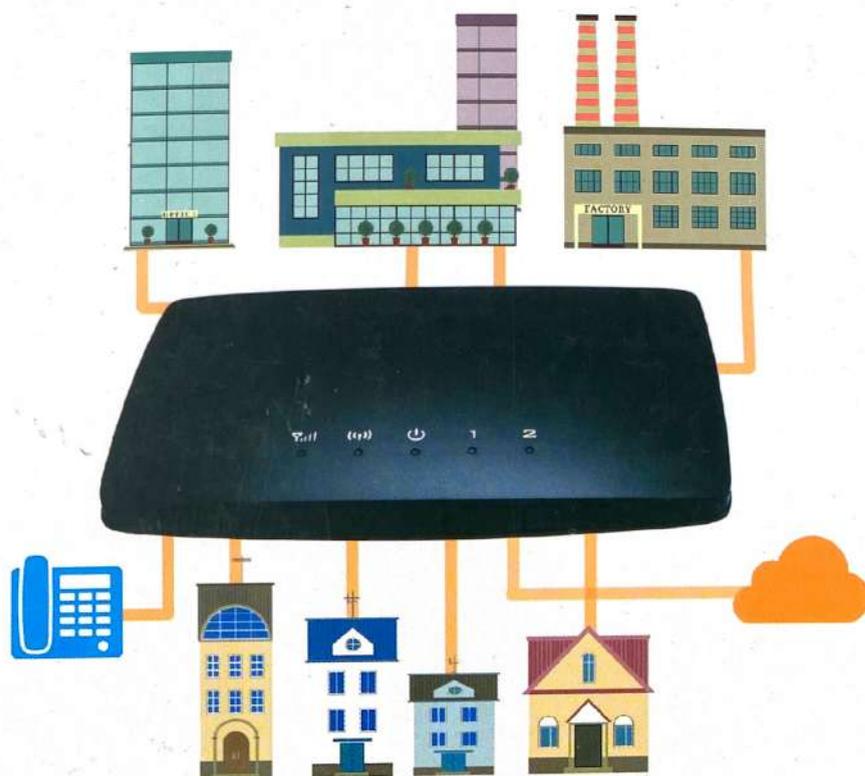
NOS PRODUITS

- Assurances Cautions
- Automobile
- Maladie
- Individuelle accidents
- Assistance voyage & évacuation
- Globale dommages
- Multirisques habitation & PME/PMI
- Tous risques chantiers/montage
- Responsabilités civiles diverses
- Transports

Siège Social et Direction Générale :
Boulevard de la République Rond-Point Salle des Fêtes d'Akwa
BP : 15 584 Douala
Tél : (237) 233 43 81 97 / 233 43 82 32 - Fax : 233 43 81 98
Site Web : www.areaassurance.com - Email : area@areaassurance.com



Le respect de la parole donnée



partagez la connexion au bureau et à la maison avec la **Flybox**

Avec la Flybox d'Orange, où que vous soyez, à domicile ou en entreprise, la solution d'accès à internet haut débit est toute trouvée ! Grâce à une connectivité GSM, vous avez plus de voix et de data ; et vous profitez d'un dispositif simple, facile à déployer, à partager entre proches et collaborateurs.

3G+ Internet haut débit

 Service de téléphonie mobile

 Service Cloud Pro

la vie change avec **orange**TM